



Bulletin municipal n° 1

Juillet 2012

Buffignécourtoises, buffignécourtois

Presque un an sans bulletin municipal cela fait bien long mais mieux vaut tard que jamais...nous gardons notre présentation habituelle et le bulletin sera publié sur notre nouveau site internet : www.buffignécourt.fr comme d'habitude.

Bois: La vente de bois 2012 aura lieu le mercredi 26 septembre 2012. Les coupes 16 et 18 seront coupées en partie et la coupe 11 sera coupée à blanc. La parcelle 21 sera replantée avec le même contrat que la parcelle 22. Les affouagistes étaient au nombre de 23. Vu les mauvaises conditions climatiques le débardage de l'affouage est reporté jusqu'à fin septembre.

Lagunage: Après prélèvements il s'avère que les boues de Buffignécourt sont de très bonnes qualités malheureusement nous n'avons pas trouvé d'agriculteurs intéressés par ces boues. Le nettoyage du 1^{er} bassin du lagunage se fera donc par aspiration à l'aide d'une barge et ensuite déshydratation des boues sur place. Les boues déshydratées seront évacuées chez Agricompost. Le seul devis que la commune possède à cette heure est de 23.000€ TTC. Nous attendons un deuxième devis...Lors de cette opération la route entre Baulay et Buffignécourt sera coupée pendant 2/3 jours. Vous serez prévenus des dates exactes par mail et sur vos portables pour ceux qui m'ont donné leurs numéros.

Sictom: Pendant la période d'été les bacs « ordures ménagères » sont relevés toutes les semaines. La municipalité vous encourage à ne les présenter qu'une fois par mois comme vous avez la très bonne habitude de le faire tout au long de l'année. La Haute-Saône est un département pilote pour le tri c'est-à-dire que nous pouvons mettre au tri beaucoup plus de matières (quasiment tous les plastiques par exemple) que les autres. Je sais que certains d'autres vous râlent quand leurs bacs ne sont pas relevés mais si vos poubelles ne contiennent que ce qui est dépeint sur les étiquettes ce ne devrait jamais être le cas.

Finances: Le solde de trésorerie au 31 décembre 2011 était de 83.000€. Au 30 juin il était de 110.000€. Les travaux entrepris dans le village pourront tous être payés sans avoir recours à l'emprunt.

Travaux:

Place publique: La place est quasiment finie. Nous avons encore un petit problème avec les luminaires qui devraient être « bordeaux ». Nous aurons les bons poteaux au mois de septembre ou octobre. Le coût de la place, pour la commune, est de l'ordre de 10.000€. Une telle place pour ce prix là ce n'est vraiment pas cher...Je rappelle que la communauté de communes avait une enveloppe de 30.000€ pour des jeux d'enfants et des aménagements sportifs (et oui !!! la pétanque est un sport...) et que cet argent ne pouvait pas être dépensé pour autre chose. Nous demandons aux parents de rester vigilants quant

aux dégradations des jeux et ornements de la place. Ceci est valable **aussi et surtout** pour les enfants non accompagnés.... La table de jeu de dames a déjà été dégradée 2 jours après son arrivée sur la place.

Électrification publique : Les travaux de mise aux normes de l'électricité publique sont quasiment finis. Il ne reste plus que le passage de France Telecom qui doit accrocher ses lignes sur les nouveaux poteaux. Ce dernier ayant pris du retard il n'interviendra que fin août. Les derniers poteaux en bois seront démontés à ce moment là et les derniers morceaux de béton qui tenaient les poteaux en bois seront enlevés à cette occasion. Pour ce qui est des anciens poteaux en bois, ils sont pour l'instant stockés et seront vendus aux enchères par lot au bénéfice de la commune. Au mois de septembre le SIED doit faire voter l'établissement d'une taxe ce qui permettrait aux communes de moins de 2000 habitants de ne plus payer les extensions de réseaux. Si cette taxe est votée la commune fera une économie de +/-23.000€ puisque le coût des travaux d'électrification publique restant à la charge de la commune devrait lui être remboursé.

Vitraux de l'église: les vitraux ont été démontés et emportés dans l'atelier du maître-verrier. Je n'ai, pour l'heure, pas de nouvelle de l'avancement de leur restauration. Suite à la tempête du mois de décembre les vitraux ont subi un peu plus les outrages du temps amenant le devis à une somme de 5676€ T.T.C. Les vitraux sont subventionnés par le CG70 mais pour un montant forfaitaire de 200€/m² soit +/-720€ puisque les 2 vitraux ont une superficie totale de 3,60m².

Toit de l'église: L'entreprise Larrère a consolidé les faitières et la cheminée de l'église. Les faitières avaient en effet une fâcheuse tendance à se relever à chaque coup de vent...coups de vent de plus en plus fréquents dans la région. Le montant du devis est de 2.683€ T.T.C et est subventionné par le CG70. Nous ne connaissons pas encore le montant de la subvention. Le moteur des cloches du tintement (les 3 coups qui précèdent l'angélus) a grillé récemment et a été refait par la SARL Pothier de Buffignécourt.

Électrification du préau et de l'atelier communal : L'électrification du préau et de l'atelier de Didier est fini depuis le 13 juillet juste à temps pour le repas communal...Didier bénéficie aussi d'une prise de courant pour effectuer ses divers travaux sans avoir à aller dans le bâtiment de la mairie. L'atelier communal peut être considéré comme terminé....

Pour tous les travaux d'investissement (électricité place publique, vitraux, toit etc...) nous récupérerons une partie de la TVA dans 2 ans....

Eau : Touchons du bois pas trop de problème ces derniers temps avec le réseau d'eau. Mr Grandgirard a un surpresseur et une cuve tampon et nous espérons qu'il n'aura plus jamais de coupure d'eau à l'avenir. Le syndicat des eaux de Purgerot envisage de mettre de nouveaux compteurs que l'employé du syndicat pourra relever depuis l'extérieur. Buffignécourt devrait être équipé sous peu de ses nouveaux compteurs.

Impôts: les taux des impôts locaux n'ont pas été relevés cette année encore. La commission des impôts s'est réunie pour la 1ere fois depuis le début de la nouvelle mandature et une douzaine de personnes du village ont reçu des feuilles déclaratives. Ces déclarations seront prises en compte pour les impôts de l'année 2013.

Communauté de communes: La fusion des communautés de communes « La Saône Jolie », « Agir Ensemble », « Les 6 villages » et quelques communes isolées comme Bourguignon-les-Conflans et Breurey continue sont petit bonhomme de chemin. Le préfet a arrêté le périmètre de la nouvelle communauté de communes qui devrait compter 39 communes au total...Plusieurs commissions ont été créées pour voir l'état des finances, des personnels et matériels de tout ce petit monde pour la future gestion de cette entité qui ne comptera pas moins de +/- 14.000 habitants.....De plus amples détails en fin d'année ou début d'année prochaine.

Habitants : Nous souhaitons bon vent à la famille JAQUET-FLAJOLET qui est partie vers d'autres contrées et souhaitons la bienvenue à la famille ROULIN. Bienvenue aussi à la Famille MATHEY/HUSSON au 20 bis Grande rue.

Naissance: Bienvenue à Théo dans la famille Grandgirard, à Maëlys dans la famille Franchi-Odille et à Emilya dans la famille Roitel.

Mariage : Nous adressons toutes nos félicitations à Michel et Monique pour leur mariage qui a eu lieu le 14 avril 2012 et leur souhaitons une longue et douce union....

Divers: Nous avons eu la possibilité de récupérer quelques arbres et arbustes dans les anciennes pépinières Eydoux. Nous remercions tout particulièrement Catherine, Béat, Didier et Jean-Pierre pour l'aide apporté à la transplantation desdits arbres....

Ne faisant pas souvent paraître de bulletin municipal je m'efforce de maintenir le site internet de la commune : www.buffignecourt.fr le plus à jour possible. Pour les habitants ne l'ayant pas encore fait et pour que l'information circule plus vite je vous demande de bien vouloir me faire parvenir une adresse mail ou un numéro de portable. La commune a désormais un nouveau numéro de portable :

06.76.21.90.63

(Je vous demanderai d'éviter de l'utiliser pendant les heures de bureau sauf cas d'extrême urgence).